

FICHE D'ADHESION GRAND VOL 2010 – grandvol.com

Nom : Prénom : Date de naissance :/...../.....
 Nationalité : Sexe : H F Profession :
 Email : Tel fixe : Tel Portable :
 Rue : Ville : Code postal : Pays :

Date 1^{ère} licence :/...../..... Numéro licence:..... Nombre de vols en 2009 :

Date du certificat médical :
/...../.....

- certificat valable 3 ans pour les moins de 40 ans, 2 ans pour les plus de 40 ans
- certificat valable 1 an pour les compétiteurs
- le certificat doit être daté de moins de 3 mois avant la prise de licence
- autorisation parentale obligatoire pour les mineurs

- Je m'engage à adhérer sans réserve aux statuts et règlement intérieur de l'association
 Je donne mon accord pour que ma photo et mon prénom figurent sur le site internet de Grand Vol.

Date/...../..... Signature.....

Comment j'ai connu Grand Vol.....

ABREVIATIONS

Cotisation fédérale pour être membre de la FFVL (obligatoire dans un club FFVL)
 RC = Responsabilité Civile Aérienne obligatoire couvre les dommages occasionnés aux tiers
 IA = Individuelle Accident en option pour vos propres dommages corporels ou ceux des passagers pour les biplaceurs
 AR = Assurance Rapatriement en option
 VP = Vol Passion (journal fédéral) en option

JE SUIS ELEVE- pratique encadrée en école FFVL

Mon poids :kg Type matériel personnel : Parapente :
 Sellette : Secours : Radio:.....

Description de l'élève	A régler à GV	A régler à la FFVL sur le site internet ou par formulaire (chèque ou CB)				
	Forfait formation GV	Cotisation fédérale Elève année Obligatoire	Responsabilité civile aérienne élève année Obligatoire	Assurance Rapatriement En option	Individuelle accident En option	Revue vol passion En option
Nouvel élève année sans matériel	490€ <input type="checkbox"/>	32€	10€	12€	25€	4€
Nouvel élève année avec matériel Ou renouvellement	440€ <input type="checkbox"/>	32€	10€	12€	25€	4€

JE SUIS PILOTE AUTONOME SOLO – (pour la compétition il faut avoir le brevet pilote confirmé)

Description du pilote	A régler à GV	A régler à la FFVL sur le site internet ou par formulaire (chèque ou CB)					
	Carte de membre G V	Cotisation fédérale Volant Obligatoire	Responsabilité civile aérienne volant Obligatoire	Assurance Rapatriement En option	Individuelle accident En option	Carte compétiteur En option	Revue vol passion En option
Pilote + de 21 ans	40€ <input type="checkbox"/>	50€	20€	12€	25€	7€	4€
Pilote – de 21 ans	40€ <input type="checkbox"/>	29€	20€	12€	25€	Avoir + de 18 ans 7€	4€
déjà licencié à la FFVL avec RCA	40€ <input type="checkbox"/>						
non licencié à la FFVL j'ai déjà une RCA	40€ <input type="checkbox"/>	50€					

OPTIONS : Motorisation auxiliaire... + 40,0€ avec qualification paramoteur ou ULM et souscription à la RC volant à 20€

JE SUIS PILOTE BIPLACEUR ASSOCIATIF titulaire de la qualification fédérale ou en formation sous responsabilité du formateur qualifié

	A régler à GV	A régler à la FFVL sur le site internet ou par formulaire (chèque ou CB)						
	Carte de membre GV (chèque à GV)	Cotisation fédérale Volant Obligatoire	Responsabilité civile aérienne volant Obligatoire	Assurance Rapatriement En option	Individuelle accident pilote En option	Individuelle accident passager En option	Carte compétiteur En option	Revue vol passion En option
Biplaceur	40€ <input type="checkbox"/>	50€	55€	12€	25€	30€	7€	4€

ASSURANCES MATERIEL à régler à la FFVL

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Formule A : dommages accidents seuls (1000€ valeur max assurée).....40,00 € | <input type="checkbox"/> Formule B : formule A + vol et perte (1000€ valeur assurée).....80,00 € |
| <input type="checkbox"/> Formule A : dommages accidents seuls (2000€ valeur max assurée).....60,00 € | <input type="checkbox"/> Formule B : formule A + vol et perte (2000€ valeur max assurée).....100,00 € |
| <input type="checkbox"/> Formule A : dommages accidents seuls (3000€ valeur max assurée).....80,00 € | <input type="checkbox"/> Formule B : formule A + vol et perte (3000€ valeur max assurée).....120,00 € |

Déclaration obligatoire du matériel à assurer sur le formulaire spécifique de l'assurance

Règlements et inscriptions

La carte de membre pour les pilotes autonomes et le forfait formation sont à régler par chèque à l'ordre de Grand Vol et à envoyer à Grand Vol 67220 Breitenbach accompagnés du formulaire d'inscription et au besoin de l'autorisation parentale. A réception de ce courrier, vous recevrez **par email** un mot de passe (clef) qui vous permettra de souscrire vous même votre licence assurance sur le site de la FFVL et de les régler par carte bleue ou chèque directement à la FFVL

www.air-assurances.com Rubrique Airsports / Espace fédérations